



Assemblée générale

Distr. générale
17 octobre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 162 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan

Budget révisé de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	4
A. Vue d'ensemble	4
B. Hypothèses budgétaires	5
C. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	6
II. Ressources financières	12
A. Vue d'ensemble	12
B. Taux de vacance de postes	13
C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	13
D. Services de détection des mines et de déminage	14
III. Analyse des variations	15
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	19
Annexe	
Organigrammes	20
Carte	22



Résumé

Le Conseil de sécurité, dans sa résolution 1997 (2011), a décidé du retrait de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) avec effet au 11 juillet 2011.

Le présent rapport porte sur le budget révisé de la MINUS pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, dont le montant, qui s'élève à 137 532 000 dollars, permettra de financer le retrait et la liquidation administrative de la Mission.

Le budget révisé tient compte du déploiement réel de personnel au 1^{er} juillet 2011 et des dépenses afférentes au rapatriement ou au transfert progressif à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) de 467 observateurs militaires, 9 248 soldats et 637 membres de la Police des Nations Unies; au rapatriement vers leur pays d'origine, au transfert à la MINUSS ou à la cessation de service de 957 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 323 Volontaires des Nations Unies et 15 agents fournis par des gouvernements; et au transfert à la MINUSS ou à la cessation de service de 2 762 fonctionnaires recrutés sur le plan national, y compris de personnes occupant des emplois de temporaire.

La corrélation entre le montant révisé des ressources demandées pour la MINUS pour l'exercice 2011/12 et l'objectif de la Mission, qui est de procéder à un retrait et une liquidation administrative efficaces d'ici au 31 décembre 2011, est mise en évidence dans les cadres de budgétisation axée sur les résultats. Les effectifs de la Mission ont été déterminés compte tenu du retrait et de la liquidation administrative de la Mission.

Le budget comprend également les ressources nécessaires au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud pour la période allant du 1^{er} août au 31 décembre 2011.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence, s'il y a lieu, aux produits correspondants prévus par la Mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Montants répartis (2010/11) ^a	Dépenses prévues ^b (2011/12)	Dépenses révisées (2011/12)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	321 648,5	313 997,4	49 357,6	(264 639,8)	(84,3)
Personnel civil	245 666,0	248 299,5	47 262,4	(201 037,1)	(81,0)
Dépenses opérationnelles	440 711,8	384 780,0	40 912,0	(343 868,0)	(89,4)
Montant brut	1 008 026,3	947 076,9	137 532,0	(809 544,9)	(85,5)
Recettes provenant des contributions du personnel	25 718,4	27 431,6	3 477,7	(23 953,9)	(87,3)
Montant net	982 307,9	919 645,3	134 054,3	(785 591,0)	(85,4)

Catégorie de dépenses	Montants répartis (2010/11) ^a	Dépenses prévues ^b (2011/12)	Dépenses révisées (2011/12)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	1 008 026,3	947 076,9	137 532,0	(809 544,9)	(85,5)

^a Comprend les ressources approuvées pour le référendum au Soudan, conformément à la résolution 65/257 A de l'Assemblée générale, s'élevant à 70 026 300 dollars bruts (69 034 500 dollars nets).

^b Prévisions de dépenses figurant dans le rapport du Secrétaire général sur le budget de la MINUS (A/65/731).

Ressources humaines

	Effectif autorisé ^a	Calendrier de retrait					
		7/11	8/11	9/11	10/11	11/11	12/11
Observateurs militaires	525	467	85	–	–	–	–
Contingents	9 450	9 248	2 122	1 043	166	–	–
Police des Nations Unies	715	637	135	–	–	–	–
Personnel recruté sur le plan international	988	954	182	147	63	38	22
Personnel recruté sur le plan national ^b	3 115	2 748	841	807	250	125	20
Volontaires des Nations Unies	353	323	23	15	4	4	1
Personnes occupant des emplois de temporaire ^c	19	17	4	4	4	4	4
Agents fournis par des gouvernements	40	15	7	–	–	–	–
Total	15 205	14 409	3 399	2 016	487	171	47
Pourcentage de l'effectif autorisé		95	22	13	3	1	0

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé/proposé.

^b Administrateurs et agents des services généraux.

^c Dont quatre postes au sein du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud pour la période allant du 1^{er} août au 31 décembre 2011.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. Le mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1590 (2005). Par sa résolution 1978 (2011), le Conseil a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 9 juillet 2011.

2. Dans sa résolution 1997 (2011), adoptée ultérieurement, le Conseil de sécurité a décidé du retrait de la MINUS avec effet au 11 juillet 2011 et appelé au retrait de tous les effectifs militaires et civils de la MINUS, autres que ceux nécessaires à la liquidation de la Mission, d'ici au 31 août 2011. Le Conseil a également demandé le transfert de la MINUS à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) des personnel, matériel et fournitures et autres biens appropriés, ainsi que du personnel et du soutien logistique nécessaires à l'exécution des nouvelles fonctions.

3. L'Assemblée générale, dans sa résolution 65/257 B, a ouvert un crédit de 482 460 550 dollars au titre du fonctionnement de la MINUS pour la période de six mois allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011 et mis en recouvrement les quotes-parts correspondantes.

4. L'Assemblée a en outre autorisé le Secrétaire général à utiliser les ressources approuvées pour la MINUS au titre de la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011 pour engager des dépenses se rapportant à la FISNUA et à toutes les autres missions que le Conseil de sécurité établirait avant le 31 décembre 2011 afin d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord de paix global. L'Assemblée générale a par ailleurs noté que, comme il l'avait indiqué dans la résolution 1978 (2011), le Conseil de sécurité comptait établir une mission qui viendrait succéder à la MINUS et autorisé le Secrétaire général à utiliser les ressources approuvées pour la MINUS pour engager des dépenses au titre de cette mission pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011.

5. Le Conseil de sécurité, dans ses résolutions 1990 (2011) et 1996 (2011) respectivement, a décidé de créer la FISNUA et la MINUSS. En conséquence, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/257 B sur le financement de la MINUS, des autorisations d'engagement de dépenses ont été accordées au titre du déploiement de la MINUSS et de la FISNUA à hauteur respectivement de 277 915 150 dollars et 93 452 600 dollars, le solde de 111 092 800 dollars servant au retrait de la MINUS. Sur la somme de 482 460 550 dollars mise en recouvrement par l'Assemblée auprès des États Membres dans sa résolutions 65/257 B, 137 532 000 dollars seront destinés au compte spécial de la MINUS, 277 915 150 dollars au compte spécial de la MINUSS et 67 013 400 dollars, le solde, au compte spécial de la FISNUA.

6. Le budget révisé de la MINUS tient compte du déploiement réel de personnel au 1^{er} juillet 2011 et des dépenses afférentes au rapatriement ou au transfert progressif à la MINUSS de 467 observateurs militaires, 9 248 soldats et 637 membres de la Police des Nations Unies; du rapatriement vers leur pays d'origine, du transfert à la MINUSS ou à la FISNUA ou de la cessation de service de 957 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 323 Volontaires des Nations Unies et 15 agents fournis par des gouvernements; et du transfert à la MINUSS ou de la

cessation de service de 2 762 agents recrutés sur le plan national, y compris des personnes occupant des emplois de temporaire.

7. La corrélation entre le montant révisé des ressources demandées pour la MINUSS pour l'exercice 2011/12 et l'objectif de la Mission, qui est de procéder à un retrait et à une liquidation administrative efficaces d'ici au 31 décembre 2011, est mise en évidence dans des cadres de budgétisation axée sur les résultats. Les effectifs de la Mission ont été déterminés compte tenu du retrait et de la liquidation administrative de la Mission.

B. Hypothèses budgétaires

8. Le principal objectif de la MINUS au cours de la période allant du 11 juillet au 31 décembre 2011 est de fournir un soutien logistique et administratif et un appui sur le plan de la sécurité efficaces au retrait et à la liquidation administrative de la Mission avant le 31 décembre 2011. Le plan de retrait et de liquidation comprend : a) l'achèvement des programmes de fond et la fermeture des bureaux fonctionnels; b) le rapatriement ou le transfert à la MINUSS des soldats et du matériel appartenant aux contingents déployés dans la zone de la Mission; c) la mise au point, en consultation avec le Siège de l'Organisation des Nations Unies, du plan de liquidation des biens, durables et non durables, notamment la détermination de la destination des biens devant être transférés à d'autres missions de maintien de la paix; d) la mise en œuvre des mesures administratives prises en vue du rapatriement, du transfert à la MINUSS ou à la FISNUA ou de la cessation de service du personnel selon les cas, et de la gestion de celui-ci au cours de la période de retrait et de liquidation administrative; e) la remise en leur état d'origine et la rétrocession des locaux; et f) la mise en œuvre des dernières mesures administratives et financières et mesures relatives aux achats et au personnel ainsi que des ultimes opérations relatives à la liquidation.

9. Du fait du retrait de la Mission, la réalisation des activités menées au titre de la composante organique de la MINUS concernant la consolidation des progrès réalisés dans l'application de l'Accord de paix global; la mise en œuvre des arrangements post-référendaires au Nord et au Sud s'agissant du tracé et de la démarcation de la frontière du 1^{er} janvier 1956; l'application du Protocole d'Abyei; et la stabilisation de la situation politique dans les trois zones; a été confiée, selon qu'il convenait, à l'équipe de pays des Nations Unies au Soudan, à l'équipe de pays des Nations Unies au Soudan du Sud et au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud.

10. La Mission a à sa tête l'ancien Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général, ayant rang de Sous-Secrétaire général, qui dirigera le retrait et la liquidation administrative de la Mission d'ici au 31 décembre 2011 et sera le principal agent de coordination pour les questions relatives à la coopération et à la collaboration avec le Gouvernement soudanais pour ce qui est de faciliter et de mener à bien la liquidation administrative de la Mission.

11. Une équipe chargée de l'information, composée d'un responsable de l'information (P-5) servant de porte-parole et de deux fonctionnaires de l'information recrutés sur le plan national, a été maintenue pour faciliter le retrait et la liquidation administrative de la Mission en menant une campagne de sensibilisation générale et en résolvant les problèmes de gestion des médias. Le

Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, ayant rang de Sous-Secrétaire général, et le personnel de son cabinet, comprenant un fonctionnaire recruté sur le plan international (P-3), un agent du Service mobile et un fonctionnaire recruté sur le plan national, ont fourni un appui au retrait et à la liquidation administrative de la Mission jusqu'au 30 septembre 2011 en supervisant la transition des fonctions de coordonnateur résident/coordonnateur de l'action humanitaire et l'achèvement des dernières activités du programme de désarmement, démobilisation et réintégration. Une équipe de juristes – à savoir un juriste (P-4) et deux fonctionnaires recrutés sur le plan national – restera en place pour traiter les questions juridiques en suspens. La direction et le contrôle de la liquidation des éléments appartenant aux pays fournisseurs de contingents ont été assignés à l'ancien commandant adjoint de la Force de la MINUS (D-1) qui, avec un petit groupe d'officiers d'état-major, a supervisé la gestion et la réduction des effectifs.

12. Avec la cessation des activités de fond et des opérations militaires le 9 juillet 2011, 5 007 soldats et 378 membres de la Police des Nations Unies ont été transférés à la MINUSS avec effet au 1^{er} août 2011. Sur le personnel en uniforme restant, 3 198 soldats et 259 membres de la Police des Nations Unies ont été rapatriés avant le 31 août 2011. Un détachement arrière de 1 043 soldats s'est occupé du rapatriement du matériel appartenant aux contingents lors de la phase de retrait et de liquidation administrative. Sur les membres de ce détachement, 877 avaient été rapatriés au 30 septembre 2011 et 166 devaient l'être au 31 octobre 2011. Un total de 467 observateurs militaires et 15 agents fournis par les gouvernements avait été rapatrié au 31 août 2011. La Mission transférera ou rapatriera 957 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 2 762 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 323 Volontaires des Nations Unies, y compris les personnes occupant des emplois de temporaire, ou mettra fin à leurs services selon qu'il conviendra.

13. Dans une lettre datée du 27 juillet 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2011/474), le Secrétaire général a informé le Conseil de son intention de demander à son Envoyé spécial pour le Soudan et le Soudan du Sud d'aider, avec effet au 1^{er} août 2011, les parties à parvenir à un règlement négocié des questions en suspens et concernant l'après-sécession ayant trait à l'Accord de paix global. Le Président du Conseil de sécurité, dans sa lettre datée du 29 juillet 2011 (S/2011/475), a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil avaient pris note de sa décision.

C. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Retrait et liquidation administrative

14. Au cours de la période allant du 11 juillet au 31 décembre 2011, la Mission soutiendra le retrait ou le transfert progressif à la MINUSS des contingents et des membres de la Police des Nations Unies, le rapatriement vers le pays d'origine, le transfert vers la MINUSS ou la FISNUA du personnel recruté sur le plan international, le transfert ou la cessation de service du personnel recruté sur le plan national, la réduction progressive des effectifs, la mise hors service et la cession des biens de la Mission conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies ainsi que l'achèvement de la liquidation administrative.

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.1 Fourniture d'un appui logistique et administratif et d'un soutien en matière de sécurité efficaces au retrait et à la liquidation administrative de la Mission

1.1.1 Délivrance d'attestations de rétrocession ou de reprise des installations par les propriétaires de biens exonérant la MINUS de toute responsabilité en matière d'environnement ou autre, sur tous les sites

1.1.2 Fin de la cession des avoirs et biens non durables

Militaires, personnel de police et personnel civil

- Administration d'un effectif moyen de 235 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 798 fonctionnaires recrutés sur le plan national, 62 Volontaires des Nations Unies et 3 personnes occupant des emplois de temporaire
- Transfert ou rapatriement de 9 248 soldats, 467 observateurs militaires, 637 membres de la Police des Nations Unies et 15 agents fournis par des gouvernements
- Vérification, contrôle et inspection du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome aux militaires et aux membres de la police
- Rapatriement, transfert ou cessation de service de 957 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 2 762 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 323 Volontaires des Nations Unies, occupant notamment des emplois de temporaire

Installations et infrastructures

- Entretien et remise en leur état d'origine des locaux, notamment le quartier général à Khartoum, 5 bases d'opérations, 3 postes de commandement de secteur et la base logistique d'El-Obeid et rétrocession à leurs propriétaires
- Supervision des services d'assainissement et d'entretien sur 9 sites, notamment évacuation des eaux usées, nettoyage, entretien des périmètres, lutte phytosanitaire, y compris fumigation, enlèvement et élimination des ordures, élimination des matières dangereuses et des déchets médicaux, entretien et réparation des bâtiments et installations, blanchisserie et protection contre les incendies
- Utilisation, entretien et mise hors service et rapatriement progressifs de 15 stations de traitement des eaux appartenant à l'ONU et 8 appartenant aux contingents dans la zone de la Mission
- Exploitation et entretien de 27 groupes électrogènes principaux sur 4 sites
- Stockage et fourniture de 1,8 million de litres de carburants et lubrifiants destinés aux groupes électrogènes

Transports terrestres

- Exploitation et entretien des véhicules assignés à l'équipe chargée de la liquidation de la Mission
- Exploitation d'un service quotidien de navettes jusqu'au 31 octobre 2011
- Gestion et stockage de 0,5 million de litres de carburants et lubrifiants
- Cession ou transfert de 3 355 véhicules

Transports aériens

- Exploitation et entretien de 3 avions et de 5 hélicoptères dans la zone de la Mission
- Fourniture de 0,5 million de litres de carburant et lubrifiants pour l'ensemble de la flotte aérienne pour la période d'un mois se terminant le 31 juillet 2011, 2 avions pour la période se terminant le 31 août 2011,

1 hélicoptère pour la période se terminant le 31 octobre 2011, et 5 hélicoptères pour la période se terminant le 30 septembre 2011

Transports maritimes ou fluviaux

- Exploitation et entretien de 9 patrouilleurs et 1 navire en juillet 2011
- Fourniture de 6 103 litres de carburant et lubrifiants pour 9 patrouilleurs et 1 navire

Communications

- Transmission de communications vocales, de télécopies, de vidéos et de données (y compris de données sécurisées)
- Retrait et démantèlement progressif d'une station de télécommunications par satellite (7,3 m) et de 24 microstations
- Retrait et démantèlement progressif de 35 centraux téléphoniques et de 23 liaisons hertziennes
- Retrait du service d'un système mobile de télécommunications faisant partie du dispositif de reprise après sinistre et de continuité des opérations

Informatique

- Fourniture d'accès à Lotus Notes, à l'Internet et aux applications informatiques et télématiques standard de l'ONU
- Entretien, retrait progressif et démantèlement des réseaux locaux de la Mission desservant 1 184 usagers au maximum, dans 19 secteurs
- Retrait progressif, préparation de l'expédition et du transfert à d'autres entités des Nations Unies ou comptabilisation en pertes de 10 446 articles informatiques

Santé

- Exploitation et entretien de 3 dispensaires de niveau I appartenant à l'ONU, de 2 hôpitaux de niveau II appartenant à des contingents et d'un hôpital de niveau III appartenant à des contingents pour l'ensemble des membres du personnel de la Mission affectés à l'équipe de liquidation, du personnel d'autres organismes des Nations Unies et de la population civile locale en cas d'urgence
- Maintien et mise en œuvre d'un plan d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour tout le personnel de la Mission, notamment vers des centres médicaux de niveau IV
- Gestion et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission jusqu'au 31 octobre 2011
- Retrait d'équipements et de services médicaux pendant la période de liquidation administrative

Sécurité

- Services de sécurité assurés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 dans les installations de la Mission et pour le personnel chargé de la liquidation
- Enquête sur les incidents ou accidents concernant des membres du personnel ou des biens des Nations Unies

Liquidation administrative

- Remise en état de tous les sites occupés par la Mission conformément aux normes relatives à l'environnement
- Cession de quelque 38 279 éléments de biens durables d'une valeur estimée à 129,9 millions de dollars après amortissement et d'environ 27,9 millions de biens consommables d'une valeur d'inventaire estimée à 90,2 millions de dollars selon l'une des modalités suivantes : transfert à d'autres missions de maintien de la

paix, don aux gouvernements des pays hôtes, vente, ou bien encore destruction dans le cas des biens inutilisables

- Rapprochement et fermeture de 4 comptes bancaires
- Règlement final des fournisseurs et liquidation de 54 contrats

Facteurs externes : Les gouvernements hôtes collaboreront avec la Mission au processus de liquidation administrative et, notamment, accorderont l'accès à tous les sites dans des conditions de sécurité, autoriseront le transfert du matériel appartenant aux Nations Unies et permettront la vente ou la cession d'éléments d'actifs sur place, si nécessaire.

Tableau 1
Ressources humaines

	Calendrier de déploiement					Service mobile	Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Emplois de temporaire ^b						
Postes/emplois de temporaire approuvés pour 2011/12	3	25	176	229	555	988	3 115	353	19	4 475	
Nombre moyen de postes occupés (prévision) ^c	2	5	36	44	148	235	798	62	6	1 102	

^a Administrateurs et agents des services généraux.

^b Financés au moyen des ressources prévues à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^c Pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011.

15. Pendant la phase de liquidation administrative, des services seront fournis dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité pour assurer le retrait et la liquidation administrative de la Mission d'ici au 31 décembre 2011. La gamme des services fournis comprendra toutes les formes d'appui, notamment l'administration du personnel, les services médicaux, l'entretien de locaux à usage de bureaux et de bâtiments d'hébergement et leur rétrocession aux entités compétentes dans le respect des normes de protection de l'environnement, l'informatique et les communications, les transports routiers et aériens, les opérations d'approvisionnement et les services de sécurité pour l'ensemble de la Mission. La Mission procédera à la liquidation de ses actifs conformément aux dispositions du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'ONU, sous réserve de la coopération des autorités des pays hôtes.

Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud

16. À la suite d'un échange de lettres avec le Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a nommé un Envoyé spécial et créé le Bureau de l'Envoyé spécial avec effet au 1^{er} août 2011, dans le but d'encourager l'établissement de relations pacifiques et de bon voisinage entre le Soudan et le Soudan du Sud et d'épauler les parties soudanaises pour le règlement des questions en suspens.

17. Pendant la période du 1^{er} août au 31 décembre 2011, le Bureau de l'Envoyé spécial coordonnera le processus de facilitation avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et il collaborera de façon indépendante avec les parties intéressées en concentrant son attention sur l'achèvement des négociations en suspens et celles qui font suite à l'Accord de paix global, conformément aux nouveaux mandats définis.

18. Pour ce qui est de l'application de l'Accord concernant le Kordofan méridional en date du 28 juin 2011, le Bureau facilitera le dialogue entre les parties et dirigera l'action menée par l'ONU pour appuyer la mise en place d'arrangements politiques et sécuritaires qui permettront de mettre fin au conflit dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu. Il appuiera également la mise en œuvre de l'accord du 29 juin 2011 et des accords ultérieurs sur la gestion des frontières et établira une coordination stratégique avec la FISNUA, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et la MINUSS pour faciliter l'adoption d'une démarche commune vis-à-vis des questions relatives à la paix et à la sécurité au Soudan et au Soudan du Sud.

Tableau 2

Ressources humaines : Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					<i>Service mobile</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>						
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud										
Emplois de temporaire approuvés pour 2011/12	1	1	2	–	–	–	4	–	–	4
Emplois de temporaire proposés pour 2011/12	1	1	2	–	–	–	4	–	–	4

19. Le Bureau est dirigé par l'Envoyé spécial du Secrétaire général (ayant rang de Secrétaire général adjoint), qui aidera les parties à parvenir à un règlement négocié sur les questions relatives à l'Accord de paix global et à la période de l'après-sécession qui restent à régler, conseillera le Secrétaire général sur les questions ayant trait aux relations entre le Soudan et le Soudan du Sud et représentera l'ONU et le Secrétaire général aux réunions et négociations de haut niveau entre les parties. Dans l'exercice de ces fonctions, l'Envoyé spécial maintiendra des contacts étroits avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, le Représentant spécial conjoint UA-ONU pour le Darfour, le Chef de la FISNUA et le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. Il est basé à New York et sera amené à voyager fréquemment pour se rendre au Soudan et à Addis-Abeba et dans d'autres capitales de la région, selon que de besoin.

20. L'Envoyé spécial est assisté dans sa tâche par un conseiller principal (D-1) et deux spécialistes des questions politiques (P-4) basés à Addis-Abeba. Le conseiller principal rend compte à l'Envoyé spécial et agit en qualité de haut-représentant en son nom; il fournit des analyses sur des questions pertinentes, supervise le travail des spécialistes des questions politiques et les rapports entre le Bureau et ses

principaux interlocuteurs, et gère les relations avec les missions concernées des Nations Unies en assurant la liaison et en organisant des échanges d'informations. L'un des spécialistes des questions politiques établit un dialogue avec les interlocuteurs soudanais, la MINUAD et la FISNUA et fournit des analyses de façon régulière et en temps opportun sur le Soudan, y compris ses relations avec le Soudan du Sud et sur le conflit interne. L'autre spécialiste des questions politiques travaillera sur des questions intéressant le Soudan du Sud, notamment l'établissement d'un dialogue avec les interlocuteurs pertinents et avec la MINUSS et la FISNUA, et il fournira des analyses de façon régulière et en temps opportun sur le Soudan du Sud et sur des questions qui ont des répercussions pour ses relations avec le Soudan.

21. L'Envoyé spécial du Secrétaire général et son équipe seront épaulés par le Département des opérations de maintien de la paix à New York, le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba, la MINUAD à Khartoum, la MINUSS à Djouba et la MINUS, s'il y a lieu, lors de la phase de liquidation de cette dernière mission.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Montants	Dépenses	Prévisions	Variation	
	répartis (2010/11) ^a (1)	prévues (2011/12) ^b (2)	révisées (2011/12) (3)	Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	26 483,7	26 192,7	2 813,2	(23 379,5)	(89,3)
Contingents	258 181,0	252 204,2	42 590,3	(209 613,9)	(83,1)
Police des Nations Unies	36 983,8	35 600,5	3 954,1	(31 646,4)	(88,9)
Unités de police constituées	—	—	—	—	—
Total partiel	321 648,5	313 997,4	49 357,6	(264 639,8)	(84,3)
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	142 713,5	161 696,7	26 490,9	(135 205,8)	(83,6)
Personnel recruté sur le plan national	67 887,4	72 978,8	18 378,8	(54 600,0)	(74,8)
Volontaires des Nations Unies	18 565,5	12 532,6	1 858,1	(10 674,5)	(85,2)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	16 499,6	1 091,4	534,6	(556,8)	(51,0)
Total partiel	245 666,0	248 299,5	47 262,4	(201 037,1)	(81,0)
Dépenses opérationnelles					
Personnel fourni par des gouvernements	1 779,7	1 622,5	122,8	(1 499,7)	(92,4)
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants	590,4	451,0	—	(451,0)	(100,0)
Voyages	6 626,3	5 184,8	1 165,5	(4 019,3)	(77,5)
Installations et infrastructures	91 008,4	76 310,5	8 918,9	(67 391,6)	(88,3)
Transports terrestres	20 021,2	17 893,6	1 671,9	(16 221,7)	(90,7)
Transports aériens	182 102,6	158 432,3	15 562,6	(142 869,7)	(90,2)
Transports maritimes ou fluviaux	101,7	76,1	8,9	(67,2)	(88,3)
Communications	26 604,2	19 384,8	1 573,0	(17 811,8)	(91,9)
Informatique	16 863,7	14 431,1	736,2	(13 694,9)	(94,9)
Santé	9 851,4	9 864,6	958,4	(8 906,2)	(90,3)
Matériel spécial	2 753,5	2 602,9	568,1	(2 034,8)	(78,2)
Fournitures, services et matériel divers	81 408,7	77 525,8	9 625,7	(67 900,1)	(87,6)
Projets à effet rapide	1 000,0	1 000,0	—	(1 000,0)	(100,0)
Total partiel	440 711,8	384 780,0	40 912,0	(343 868,0)	(89,4)
Total brut	1 008 026,3	947 076,9	137 532,0	(809 544,9)	(85,5)
Recettes provenant des contributions du personnel	25 718,4	27 431,6	3 477,7	(23 953,9)	(87,3)
Total net	982 307,9	919 645,3	134 054,3	(785 591,0)	(85,4)

Catégorie de dépenses	Montants répartis (2010/11) ^a (1)	Dépenses prévues (2011/12) ^b (2)	Prévisions révisées (2011/12) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-
Total	1 008 026,3	947 076,9	137 532,0	(809 544,9)	(85,5)

^a Y compris le crédit d'un montant brut de 70 026 300 dollars (montant net : 69 034 500 dollars) approuvé dans la résolution 65/257 de l'Assemblée générale pour l'organisation du référendum au Soudan.

^b Prévisions de dépenses figurant dans le rapport du Secrétaire général sur le budget de la MINUS (A/65/731).

B. Taux de vacance de postes

22. Les prévisions de dépenses pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 ont été établies sur la base du calendrier de retrait prévu pour le personnel en uniforme et le personnel civil. Par conséquent, on n'a pas fait entrer de taux de vacance de postes en ligne de compte dans le calcul des ressources nécessaires pour couvrir ces dépenses.

C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

23. Les ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 ont été calculées sur la base des taux de remboursement standard pour le matériel majeur (location avec services) et le soutien logistique autonome en tenant compte du calendrier de retrait des contingents. Elles représentent un montant total de 8 677 800 dollars, qui se répartit comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant prévu
Matériel majeur	
Contingents	4 643,6
Unités de police constituées	-
Total partiel	4 643,6
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	1 834,9
Communications	794,6
Santé	836,6
Matériel spécial	568,1
Total partiel	4 034,2
Total	8 677,8

<i>Coefficients de majoration approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Coefficients applicables à la zone de la Mission			
Milieu extrême	3,8	25 mars 2005	–
Intensité opérationnelle	2,6	25 mars 2005	–
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,3	25 mars 2005	–
B. Coefficients applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0-3,0		

D. Services de détection des mines et de déminage

24. Les prévisions de dépenses au titre des services de détection des mines et de déminage pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Matériel spécial	
Matériel de détection des mines et de déminage	–
Fournitures, services et matériels divers	
Services de détection des mines et de déminage	1 447,1
Matériel de détection des mines et de déminage	–

25. Des ressources sont prévues pour le retrait et la liquidation des services de détection des mines et de déminage, y compris : a) la cession ou la redistribution des actifs; b) l'administration, la sauvegarde, l'entreposage et l'expédition des dossiers; c) le transfert des locaux à usage de bureaux et des aires de stationnement et d'entreposage; et d) le règlement des factures en souffrance, la clôture des comptes et l'établissement des rapports finals.

III. Analyse des variations*

26. Les variations exposées dans la présente section s'expliquent par le fait que le mandat de la MINUS a changé et tiennent compte du retrait et de la liquidation administrative de la Mission.

	<i>Variation</i>	
Observateurs militaires	(23 379,5)	(89,3 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

27. La diminution des crédits demandés s'explique par le transfert ou le rapatriement de 467 observateurs militaires avant le 31 août 2011 du fait du retrait et de la liquidation administrative de la Mission. Un montant de 2 813 200 dollars est prévu au titre des indemnités de subsistance (missions) et des frais de rapatriement pour les observateurs militaires, pendant le mois de juillet 2011.

	<i>Variation</i>	
Contingents	(209 613,9)	(83,1 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

28. La diminution des crédits demandés s'explique par le rapatriement, avant le 31 août 2011, de 4 241 personnes et le transfert progressif à la MINUSS de 5 007 personnes, exception faite du détachement arrière comprenant 1 043 personnes, dont le rapatriement progressif est prévu avant le 31 octobre 2011. Un montant de 42 590 300 dollars est prévu au titre du remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard, des frais de rapatriement et du coût du matériel appartenant aux contingents.

	<i>Variation</i>	
Police des Nations Unies	(31 646,4)	(88,9 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

29. La diminution des crédits demandés s'explique par le transfert à la MINUSS de 378 policiers et le rapatriement de 259 policiers avant le 31 août 2011. Un montant de 3 954 100 dollars est prévu au titre de l'indemnité de subsistance (missions) et des frais de rapatriement.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(135 205,8)	(83,6 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

30. La diminution des crédits demandés s'explique par le transfert ou le rapatriement du personnel recruté sur le plan international suite au retrait et à la

* Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

liquidation administrative de la Mission. Un montant de 26 490 900 dollars est prévu au titre des traitements pour 235 personnes en moyenne recrutées sur le plan international, et des coûts liés à la cessation de service, y compris les indemnités de licenciement, pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(54 600,0)	(74,8 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

31. La diminution des crédits demandés s'explique par le transfert ou la cessation de service du personnel recruté sur le plan national, avant le 31 juillet 2011, suite au retrait et à la liquidation administrative de la Mission. Un montant de 18 378 800 dollars est prévu au titre des traitements pour 798 personnes en moyenne recrutées sur le plan national et des coûts liés à la cessation de service, pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies	(10 674,5)	(85,2 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

32. La diminution des crédits demandés s'explique par le transfert et le rapatriement des Volontaires des Nations Unies suite au retrait et à la liquidation administrative de la Mission. Un montant de 1 858 100 dollars est prévu au titre des indemnités de subsistance et des frais de rapatriement pour 323 Volontaires, pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(556,8)	(51,0 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

33. La diminution des crédits demandés s'explique par le retrait et la liquidation administrative de la Mission. Un montant de 534 600 dollars est prévu au titre des traitements et des coûts liés à la cessation de service concernant 17 fonctionnaires ainsi que des traitements et des dépenses communes de personnel concernant quatre fonctionnaires du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud, recrutés sur le plan international, pour la période allant du 1^{er} août au 31 décembre 2011.

	<i>Variation</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	(1 499,7)	(94,3 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

34. La diminution des crédits demandés s'explique par le rapatriement, avant le 31 août 2011, de 15 agents fournis par des gouvernements, suite au retrait et à la

liquidation administrative de la Mission. Un montant de 122 800 dollars est prévu au titre des indemnités de subsistance (missions) et des frais de rapatriement.

	<i>Variation</i>	
Consultants	(451,0)	(100,0 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

35. La diminution des crédits demandés s'explique par le retrait et la liquidation administrative de la Mission, aucun montant n'étant prévu au titre des consultants.

	<i>Variation</i>	
Voyages	(4 019,3)	(77,5 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

36. La diminution des crédits demandés s'explique par le retrait et la liquidation administrative de la Mission. Un montant de 1 165 500 dollars est prévu au titre des voyages requis pendant cette période.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	(67 391,6)	(88,3 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

37. La diminution des crédits demandés s'explique par le retrait et la liquidation administrative de la Mission. Un montant de 8 918 900 dollars est prévu au titre du démantèlement des structures, de la remise des locaux en leur état d'origine, du nettoyage et de la rétrocession des locaux et d'autres sites aux autorités et aux propriétaires, selon le cas, pendant la phase de retrait et de liquidation administrative.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(16 221,7)	(90,7 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

38. La diminution des crédits demandés s'explique par le retrait et la liquidation administrative de la Mission. Un montant de 1 671 900 dollars est prévu au titre de la location des véhicules nécessaires pour le transfert et le rapatriement du personnel, et pour le transport des personnes chargées de la liquidation.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	(142 869,7)	(90,2 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

39. La diminution des crédits demandés au titre des avions et des hélicoptères s'explique par le retrait et la liquidation administrative de la Mission. Un montant de 15 562 600 dollars est prévu au titre de deux avions pour la période s'achevant le

31 août 2011, d'un avion pour la période s'achevant le 31 octobre 2011 et de cinq hélicoptères pour la période s'achevant le 30 septembre 2011. Les crédits demandés comprennent également un montant couvrant, pour une durée d'un mois maximum, les coûts liés à la flotte existante composée de 11 avions et de 30 hélicoptères, pendant le mois de juillet 2011.

	<i>Variation</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	(67,2)	(88,3 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

40. La diminution des crédits demandés s'explique par le retrait et la liquidation administrative de la Mission. Un montant de 8 900 dollars est prévu au titre des coûts de carburant pour neuf bateaux et un navire.

	<i>Variation</i>	
Communications	(17 811,8)	(91,9 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

41. La diminution des crédits demandés s'explique par le retrait et la liquidation administrative de la Mission. Un montant de 1 573 000 dollars est prévu au titre des communications assurées par les réseaux commerciaux et des services d'appui connexes fournis pendant cette période.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(13 694,9)	(94,9 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

42. La diminution des crédits demandés s'explique par le retrait et la liquidation administrative de la Mission. Un montant de 736 200 dollars est prévu au titre des logiciels et des services informatiques fournis pendant cette période.

	<i>Variation</i>	
Santé	(8 906,2)	(90,3 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

43. La diminution des crédits demandés s'explique par le retrait et la liquidation administrative de la Mission. Un montant de 958 400 dollars est prévu au titre des services médicaux et des fournitures médicales fournis pendant cette période.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	(2 034,8)	(78,2 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

44. La diminution des crédits demandés s'explique par le retrait et la liquidation administrative de la Mission. Un montant de 568 100 dollars est prévu au titre du

remboursement aux pays fournisseurs de contingents du soutien logistique autonome pour le matériel appartenant aux contingents.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(67 900,1)	(87,6 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

45. La diminution des crédits demandés s'explique par le retrait et la liquidation administrative de la Mission. Un montant de 9 625 700 dollars est prévu, essentiellement au titre des frais de transport requis pendant la période de liquidation administrative et des éventuels recours de tiers.

	<i>Variation</i>	
Projets à effet rapide	(1 000,0)	(100,0 %)

• **Mandat : retrait et liquidation administrative de la Mission**

46. La diminution des crédits demandés s'explique par le retrait et la liquidation administrative de la Mission. Aucun crédit n'est demandé au titre des projets à effet rapide.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

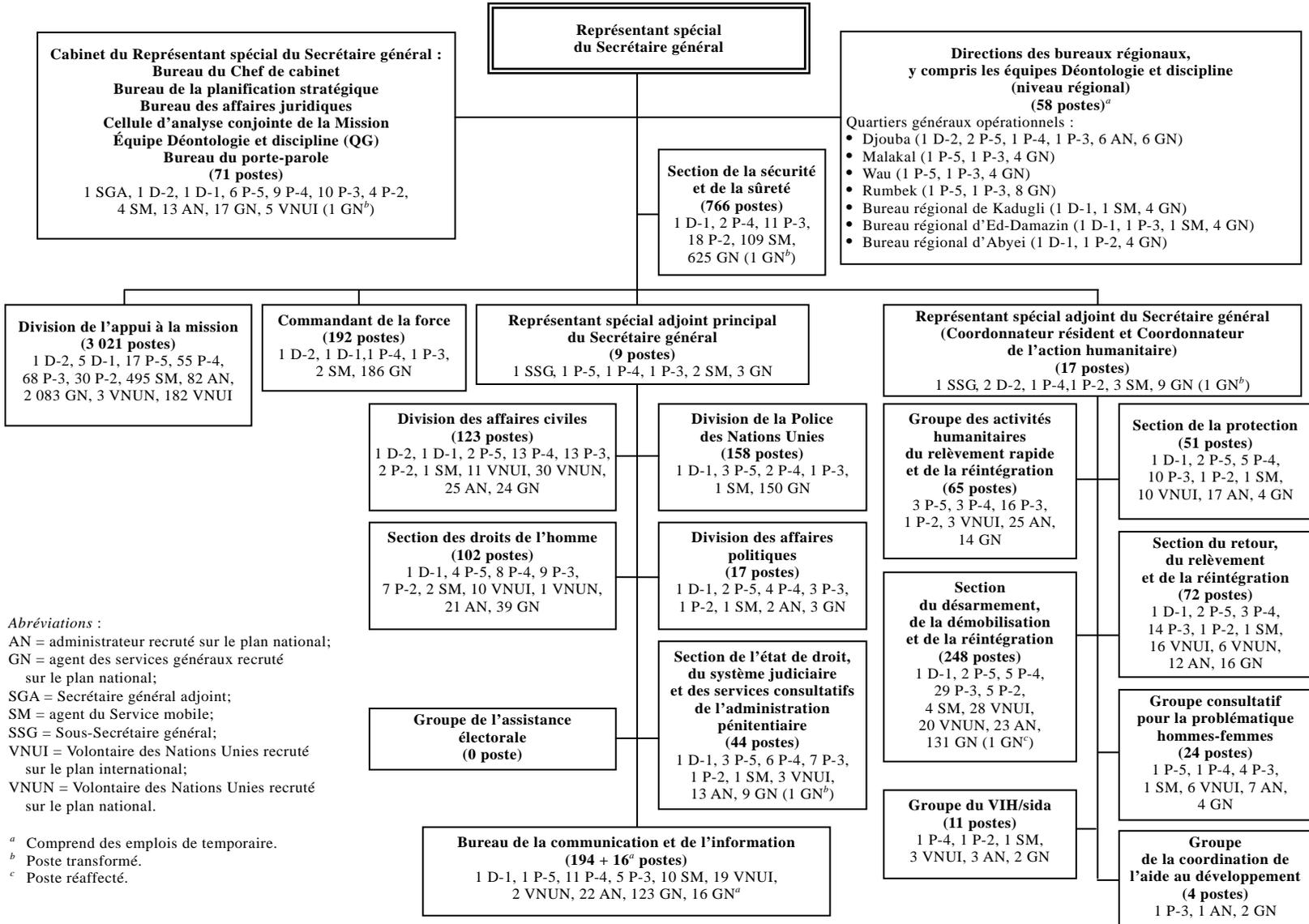
47. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la MINUS se présentent comme suit :

a) Ramener à 137 532 000 dollars, soit une diminution de 344 928 550 dollars, le crédit d'un montant de 482 460 550 dollars qu'elle a approuvé dans sa résolution 65/257 B aux fins du fonctionnement de la MINUS pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011;

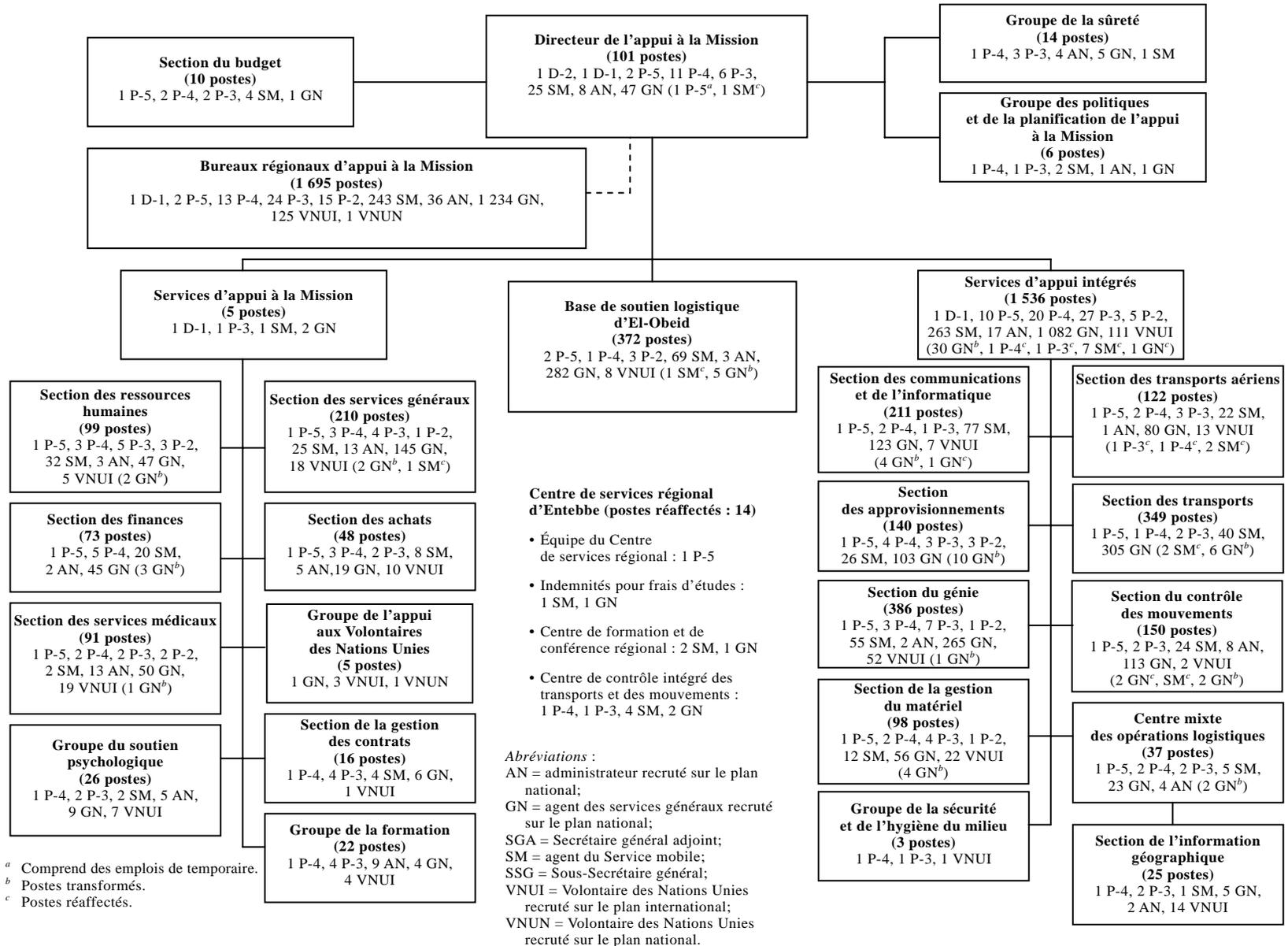
b) Incrire au compte spécial de la MINUS le montant total de 137 532 000 dollars déduit du montant de 482 460 550 dollars qui a déjà été mis en recouvrement en application de sa résolution 65/257 B pour le financement de la Mission, de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei et d'une mission qui succédera à la MINUS.

Organigrammes

A. Services organiques



B. Division de l'appui à la Mission



Carte

